

Aréli

en 2018



aréli

LOGER, S'ENGAGER, RENDRE POSSIBLE

Aréli, opérateur de logement utile

Aréli est un bailleur social associatif, **PRINCIPAL ACTEUR DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ** en région Hauts-de-France.

En 2018, Aréli compte près de 1 700 logements en métropole lilloise, dans l'Arrageois et le Dunkerquois, au sein de résidences de logements temporaires, pensions de famille, résidence accueil, résidences locatives seniors, et résidences locatives classiques. Elle est propriétaire et gestionnaire de ses résidences.

Aréli est en **PLEINE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT**. Son moteur : **DÉVELOPPER, EN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES, UNE OFFRE UTILE DE LOGEMENTS**, principalement dédiée à ceux souvent laissés sans solution satisfaisante. Une offre rare sur le marché, mais réellement pertinente au regard des besoins et enjeux de notre société.

Aréli est également maître d'ouvrage d'insertion pour le compte d'autrui. A ce titre, elle peut réhabiliter ou construire pour d'autres acteurs : souvent des associations actives dans le champ du social, du médico-social ou de l'hébergement. Elle contribue ainsi également au développement de l'offre de logement spécialisé.

Enfin, **ARÉLI EST À L'INITIATIVE DU PROGRAMME EMERGENCE**.

Depuis 2002, le programme Emergence a permis à près de 700 bacheliers talentueux, motivés et issus des milieux modestes de poursuivre les études qu'ils souhaitent (souvent longues, sélectives et coûteuses) et de se construire un avenir professionnel à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions.

2018, UNE ANNÉE EMBLÉMATIQUE DE NOTRE VOLONTÉ DE RENDRE POSSIBLE

François Podevin,
président d'Aréli



L'année 2018 a été emblématique de notre volonté d'avancer, de « rendre possible ». Ce n'est pas si simple dans le contexte actuel !

Nous avons su opérer des choix d'avenir, et utiles. J'en veux pour preuve ces quelques illustrations.

Sur la base de notre expérience du logement accompagné, nous développons des résidences seniors différentes des résidences services classiques et bien plus économiques.

Nous avons été sélectionnés par les services de l'Etat pour construire 4 pensions de famille et résidences accueil dans le cadre de la politique du Logement d'abord.

Nous nous engageons – via notre prochaine fusion avec la Maison des Jeunes – pour le logement des jeunes, où les besoins sont criants.

Enfin, nous continuons à faire grandir le programme Emergence, via un portage collectif de plus en plus solide et précieux : en 2018, 11 nouvelles entreprises se sont investies dans le programme.

Nous avons aussi fait le choix de renouveler progressivement notre fonctionnement associatif. Pour rendre possibles toutes les contributions utiles, nous avons choisi d'ouvrir l'association à des membres « ressources » : nous leur proposons d'accompagner les projets d'Aréli qui les enthousiasment, d'intervenir là où ils se sentent utiles et contributifs. C'est ainsi que nous souhaitons, plus qu'avant encore, partager notre engagement et nos résultats.

Les avancées de 2018

Quelle sont les avancées de 2018 ? Le point sur les concrétisations, les projets et les développements de l'année !



DU CÔTÉ DES résidences

UNE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT POUR LA RÉSIDENCE ACCUEIL AUX BERGES DU SARTEL, À ROUBAIX

Ouverte tout début 2018, inaugurée en avril, la résidence Aux Berges du Sartel, la première résidence accueil d'Aréli, loge 24 personnes fragilisées par des troubles psychiques dans une résidence de deux niveaux, avec des studios meublés et équipés de 24 à 30m². Elle fonctionne selon un principe de cogestion avec l'établissement public de santé mentale (EPSM) de l'agglomération lilloise. Autrement dit, Aréli, propriétaire de la résidence, est garant du bon fonctionnement et de la vie collective dans la résidence, tandis que l'EPSM est responsable de l'organisation des soins des personnes et des ateliers thérapeutiques. C'est également l'EPSM qui oriente les résidents vers la structure.

Un premier bilan très positif

Le bilan de la première année de fonctionnement de la résidence est extrêmement positif. 23 des 24 locataires arrivés dès l'ouverture y habitent encore. Preuve que cette formule de « psychiatrie hors les murs de l'hôpital » fonctionne et permet réellement aux personnes de se stabiliser et de développer leur autonomie avec un logement « à elles », dans un cadre collectif porteur et bienveillant. Autre motif de satisfaction : la complémentarité des ateliers thérapeutiques délocalisés au sein de la résidence et pris en charge par les soignants (4 fois par semaine) et des animations proposées par Aréli (dont des repas et des petits déjeuners pris en commun). Cette complémentarité structure la vie collective et le parcours des personnes.

Lors de l'inauguration de la résidence accueil, en avril 2018, les résidents expliquent aux invités le fonctionnement de la résidence, et l'intérêt qu'ils trouvent à y habiter.





RÉSIDENCES SENIORS : UNE INAUGURATION, UNE MISE EN SERVICE ET DEUX CHANTIERS LANCÉS !

En février 2018, c'était l'inauguration de la résidence Les Balcons Saint-Jean, 90 logements, à La Bassée. Cet ensemble, en fonctionnement depuis novembre 2017, comprend une résidence locative familiale de 24 logements, et la première résidence seniors Aréli, composée de 66 T2 et T3 adaptés au vieillissement.

Un concept de logement autonome, en résidence collective, avec un niveau de service ajusté

En novembre 2018, une autre résidence seniors de 31 logements ouvrait ses portes, à Sainte-Catherine (Pas-de-Calais), selon un concept similaire, qui vient renouveler l'offre classique de l'habitat senior. Les résidences Aréli prennent en effet le contrepied des résidences services classiques qui proposent, en plus d'un logement individuel dans une structure collective, un large éventail de services. Dans les résidences Aréli, c'est au contraire le principe de service « ajusté » qui s'impose. Il se concrétise par la présence, au quotidien, d'un coordinateur qui veille à la tranquillité et à la convivialité dans la résidence, oriente les locataires vers les services extérieurs qui peuvent leur être utiles (portage de repas, maintien à domicile...), et anime la vie collective.



Accessible aux seniors à revenus moyens et modestes

Ce principe de résidence seniors avec service ajusté permet aux seniors à revenus moyens ou modestes d'accéder eux aussi à du logement neuf, confortable et adapté, à proximité des services et des commerces. Le loyer + coût du service d'un T2 en résidence seniors Aréli se situe autour de 550 euros par mois, alors que le budget mensuel moyen pour se loger en résidence seniors est estimé, au niveau national, à 920 euros*. Une offre plus qu'utile donc, dans un contexte particulier : celui du vieillissement de la population. En 2020, un Français sur 3 aura plus de 60 ans. Vieillir chez soi et dans de bonnes conditions est à la fois une préoccupation individuelle – 8 personnes sur 10 souhaitent pouvoir vieillir à domicile –, et un enjeu collectif – les dépenses liées à la perte d'autonomie représentent 1,4 % du PIB, soit 21 milliards pour la collectivité et 7,2 milliards pour les familles**.

En 2018, deux autres résidences seniors entraient en chantier : l'une de 44 logements à Roubaix, l'autre de 41 appartements à Lestrem. A Roubaix, la résidence se situe au cœur du quartier Beaumont, l'un des quartiers les plus prisés de la ville. A Lestrem, elle se situe en centre-bourg, et est couplée à une micro-crèche de 10 berceaux.

* source : Le Figaro.

** source : chiffres Insee 2011





AILYS À DUNKERQUE : UNE RÉSIDENCE DE LOGEMENTS TEMPORAIRES NOUVELLE GÉNÉRATION

En septembre, Aréli et ses partenaires inauguraient la résidence Ailys à Dunkerque : 103 logements meublés et équipés, à loyer très économique, du studio au T3. Cette résidence « nouvelle génération » est le fruit d'une opération de démolition-reconstruction d'un foyer de travailleurs construit dans les années 70. Elle a été mise en service en deux tranches : une première tranche de 52 logements en mai 2016 ; une deuxième tranche de 51 logements en avril 2018.

Les nouvelles typologies proposées, le niveau de confort du neuf, et les caractéristiques spécifiques du logement temporaire (des logements meublés et équipés, à loyer très abordable, accessibles facilement) rendent évidemment cette résidence très attractive pour les personnes qui, pour de multiples raisons, ont besoin de se loger rapidement et pour une durée courte ou incertaine.

« Une offre de logement qui répond à toute la diversité des parcours de vie »

Une attractivité soulignée par les partenaires présents lors de l'inauguration. « C'est une offre de qualité qui répond à un vrai besoin. Elle est complémentaire à celle des bailleurs sociaux traditionnels. Or c'est important, à l'échelle d'un territoire, d'avoir une offre de logement qui permet de répondre à toute la diversité des parcours de vie », a relevé Patrice Vergriete, président de la communauté urbaine de Dunkerque et maire de Dunkerque. « Quand on sait qu'une personne sur quatre a déjà refusé un emploi faute de logement, on



mesure l'intérêt des résidences de logements temporaires. Un jeune qui débute dans la vie professionnelle avec un contrat court et loin de ses bases, ou un apprenti par exemple, a besoin de ce type de solution », a complété Bernard Lecomte, membre du comité régional d'Action Logement Hauts-de-France. Action Logement, qui a participé au financement de la résidence via un prêt de 150 000 euros, est d'ailleurs réservataire de logements pour les salariés dans la résidence.

DU CÔTÉ DES **projets,** DES **partenariats,** DES **développements**

CAP SUR LA **CRÉATION DE NOUVELLES PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL**

Fin 2018, Aréli a été retenue pour construire et gérer deux résidences accueil et une pension de famille dans le Nord, ainsi qu'une résidence accueil dans le Pas-de-Calais, suite à un appel à projets de l'Etat pour la création de places de pension de famille et de résidence accueil dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet appel à projets s'inscrit dans la stratégie gouvernementale du « Logement d'abord ». Au niveau national, 7 500 places de pension de famille et résidence accueil doivent être créées d'ici 2021, ce qui fera plus que doubler la capacité actuelle de ces structures. Sur les Hauts-de-France, ce sont 576 places de pension de famille et 288 de résidence accueil qui sont visées.

Depuis cette décision de l'Etat, Aréli travaille activement avec ses partenaires au montage de ces projets sur les communes de Faches Thumesnil, Lille, Bailleul et Arras.

UN INVESTISSEMENT DANS LA **FORMATION INITIALE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

Depuis plusieurs années, les professionnels de l'action sociale d'Aréli animent un module sur le logement accompagné pour les étudiants en 2ème année d'assistant de service social de l'Institut Social de Lille (ISL).

Changement de cadre en 2018 : ce ne sont pas les collaborateurs d'Aréli qui sont venus donner cours à l'ISL, mais les étudiants qui se sont déplacés dans les résidences Aréli de Roubaix ! Sur une journée en mars, 80 étudiants ont donc investi Le Houx (résidence de logements temporaires) et Aux Berges du Sartel (résidence accueil). Au programme : une sensibilisation au fonctionnement et aux plus-values du logement accompagné dispensée par les équipes d'Aréli et d'Eole. La méthode : une immersion dans la réalité vécue des résidents, en occupant leurs locaux, en écoutant les résidents, en échangeant avec les professionnels...





UN RAPPROCHEMENT AVEC L'ASSOCIATION LA MAISON DES JEUNES

Le rapprochement avec La Maison des Jeunes, propriétaire et gestionnaire d'une résidence habitat jeunes (la résidence Arouet), de 143 places à Lille, engagé en 2017, s'est consolidé. Il débouchera sur une fusion, prévue pour décembre 2019.

Pour loger les jeunes

En s'associant à la Maison des Jeunes, Aréli complète son offre locative accompagnée par l'activité spécifique du logement des publics les plus jeunes. La résidence Arouet, en tant que résidence habitat jeunes, a en effet vocation à loger des personnes de 18 à 30 ans, qui « démarrent dans la vie » (apprentissage, stage, premier emploi...). Parmi elles, il y a des jeunes concernés par un « contrat jeune majeur » : ils ont vécu en famille d'accueil ou en maison de l'enfance jusqu'à leurs 18 ans et continuent, sous la responsabilité du Département, à être accompagnés, entre 18 et 21 ans, dans leurs parcours et leurs projets vers l'autonomie et l'emploi.

Pour tous ces jeunes, la résidence Arouet propose un logement meublé et équipé (un studio, ou une chambre) mais aussi un accompagnement : une équipe de 3 travailleurs sociaux est présente au quotidien pour accompagner les jeunes dans leur démarches, et animer la vie collective dans la résidence. Un fonctionnement tout à fait similaire à celui des résidences de logement accompagné d'Aréli, mais adapté à l'âge et aux besoins particuliers de ce public jeune.



Vers une restructuration de la résidence Arouet

En 2018, Aréli a également mis sa capacité d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la disposition de l'association La Maison des Jeunes, dans le cadre du projet de restructuration de la résidence Arouet. L'intention est de restructurer l'organisation de la résidence habitat jeunes, d'en augmenter la capacité, et d'adapter la typologie des logements à la demande actuelle, par la création de studios autonomes de 18 à 23 m². Les premiers travaux pourraient être lancés en 2020.

DU CÔTÉ D' **Emergence**



UNE PROMO DE 50 NOUVEAUX LAURÉATS, ONZE NOUVELLES ENTREPRISES MARRAINES, ET DECATHLON COMME GRAND PARTENAIRE !

En 2018, Emergence a revu son offre de mécénat, pour que chaque entreprise puisse choisir la formule de parrainage la plus adaptée à sa taille, ses ressources et ses souhaits. En 2018, c'est Decathlon qui est devenu « grand partenaire de promo », en décidant de parrainer 13 lauréats ! Cet engagement a été initié par un ancien lauréat, Redouane Bali, aujourd'hui salarié de Decathlon... Il a contribué à mobiliser la direction des ressources humaines de l'entreprise et plusieurs responsables d'activité, afin que ce parrainage soit co-porté par plusieurs services, sites et marques du groupe. Aux côtés de Decathlon, 10 nouvelles entreprises ont fait leur entrée dans la famille des soutiens d'Emergence.

Des parrainages qui démarrent en mode speed-dating

En 2018, les binômes parrains / lauréats se sont formés très tôt, via un grand speed-dating de parrainage. Le principe de ce nouveau format de matching, qui a eu lieu en octobre 2018 : 3 sessions de rencontre de 10 minutes entre lauréats de la nouvelle promotion et collaborateurs des entreprises partenaires, pour se présenter, se découvrir et... se choisir. A la fin de la séance, tous les participants ont établi leur « wish list » avec les noms de leur parrain ou filleul souhaité. C'est de cette manière que les binômes se sont constitués, et ont commencé, sur de belles bases, leur relation de parrainage.

Des rendez-vous avec les lycées

L'année a également été mise à profit pour se doter d'une application numérique pour un accompagnement renforcé des lauréats, et pour resserrer les liens avec les lycées partenaires du programme. Ceux-ci jouent un rôle important pour la réussite et l'utilité sociale du programme : faire connaître Emergence à leurs élèves de terminale dont ils sentent qu'ils ont le potentiel pour réussir, mais pas forcément les moyens financiers. Car c'est bien là ce qui continue, en 2018, de réunir tous les partenaires du programme : permettre à des jeunes issus des milieux modestes (50 pour la promo 2018) de s'inventer un avenir à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions.



**Comment se traduisent en chiffres le développement et l'activité d'Aréli ?
Le point sur les indicateurs clés de l'année 2018.**

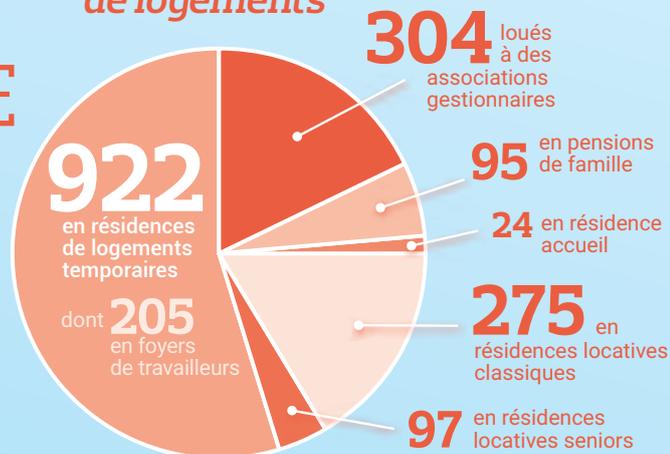
Les chiffres clés de 2018



PATRIMOINE

Un patrimoine de
+ de **1 700**
logements

Répartition de l'offre de logements



GESTION LOCATIVE

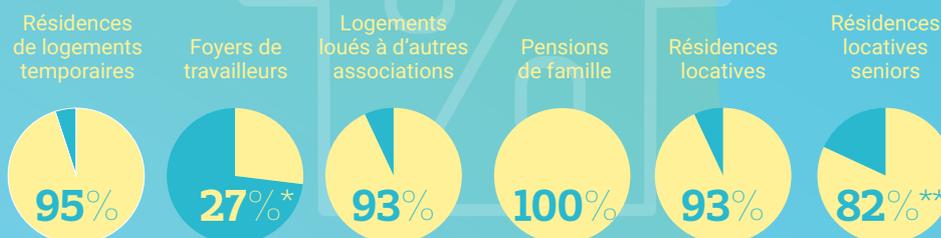
394
entrées

503
entretiens de
pré-admission

44 séances de
commission
d'attribution
logement

332 k€
de budget
de maintenance
et d'entretien

TAUX D'OCCUPATION



* Ce chiffre s'explique par la vacance rendue nécessaire par les travaux de restructuration en cours

** Ce chiffre s'explique par la mise en location progressive de la résidence seniors de Sainte-Catherine

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

1023 résidents concernés par un **accompagnement social** dans l'ensemble des résidences

319 sorties en 2018 pour l'ensemble des résidences



dont **263** concernant des personnes logées en résidences de logements temporaires

Soit un taux de rotation de **27%** en résidences de logements temporaires

78% des sorties de logement temporaire se font vers du **logement autonome**

499 actions collectives (ateliers santé, ateliers logement, moments de convivialité) au sein des résidences de logements temporaires et pensions de famille

Durée moyenne de logement en résidences de logements temporaires : **21** mois

1 400 interventions des coordinateurs santé auprès de **322** personnes logées au sein des résidences de logements temporaires

IMMOBILIER

106 logements mis en service, soit un budget d'investissement de **8,31 M€**

85 logements en travaux, soit un budget d'investissement de **9,77 M€**

132 logements déposés en financement, soit un budget d'investissement de **10,07 M€**

La dynamique immobilière se traduit en début d'année 2019 par **17** opérations en travaux, en cours de financement ou en étude, représentant **861** logements, soit plus de **50%** du patrimoine actuel.

EMERGENCE

50 nouveaux lauréats pour la promotion 2018

667 lauréats depuis le début du programme

712 k€ d'engagement de mécénat pour la promotion 2018

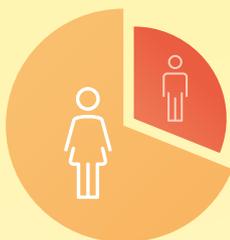
317 actions citoyennes engagées par les lauréats

56 entreprises marraines dont **11** nouvelles

160 parrains

Aréli compte
64 salariés

72 %
de femmes



28 %
d'hommes

Âge moyen
des salariés :

42 ans

RH ET BUDGET

11 recrutements
en 2018

Budget
d'exploitation
2018 :

9,5 M€

dont :

6,6 M€ de loyers
et redevances

Total
bilan :

89 M€

1 M€ de subventions
de fonctionnement

0,9 M€ de mécénat



ORGANIGRAMME

AU 01/06/2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
RESPONSABLE GESTION COMPTABLES
RESPONSABLE RH

ASSISTANTE DE DIRECTION
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Présidence
Conseil
d'Administration

Direction
Générale

IMMOBILIER

CHARGÉ DE PROJETS IMMOBILIERS
TECHNICIEN DU PATRIMOINE

PROGRAMME ÉMERGENCE

MANAGEUR DU PROGRAMME
CHARGÉE DE MÉCÉNAT
COORDINATRICE ADMINISTRATIVE
CHARGÉE DÉVELOPPEMENT RH LAURÉATS

PROJETS ET SERVICES RÉSIDENTIELS

DIRECTRICE DES PROJETS ET SERVICES RÉSIDENTIELS
ASSISTANTE DE DIRECTION PSR
RÉFÉRENTE PROJETS
CONSEILLÈRE ORIENTATION LOGEMENTS
CHARGÉE DE CONTENTIEUX
CHARGÉ DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE
COORDINATRICE DU RÉSEAU VIEILLESSES PLURIELLES

RESPONSABLE GESTION LOCATIVE
RESPONSABLES DE RÉSIDENCES
AGENTS DE MAINTENANCE
AGENTS D'ENTRETIEN

RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL
TRAVAILLEURS SOCIAUX
MÉDIATEUR GLS
COORDINATRICES SANTÉ

RESPONSABLES RÉSIDENCES DE LOGEMENTS TEMPORAIRES
RESPONSABLES RÉSIDENCES SENIORS
RESPONSABLES PENSIONS DE FAMILLE
ANIMATRICES PENSIONS DE FAMILLE
RESPONSABLE RÉSIDENCE ACCUEIL
ANIMATRICE RÉSIDENCE ACCUEIL





Le logement accompagné, les raisons d'y croire!

Résolument acteur du logement accompagné, Aréli développe une palette large de solutions logement, avec, pour chacune, un accompagnement adapté. L'accompagnement social est particulièrement soutenu dans les pensions de famille ou résidences accueil. En revanche, il est adapté et mobilisé uniquement en cas de besoin dans les résidences de logements temporaires. L'idée est bien de s'adapter à la situation des personnes logées et de leur permettre d'être, toujours, actrices de leur parcours.

Dans ce cahier, nous proposons idées, parcours, témoignages et points de vue pour mettre en lumière l'utilité et l'efficacité du logement accompagné.

Nos constats / nos réussites en 2018

C'EST SÛR : L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ DANS LES RÉSIDENCES EST UN TREMPLIN POUR ACCÉDER AU LOGEMENT « ORDINAIRE »

Dans les résidences de logements temporaires, en 2018, près de 500 personnes étaient inscrites dans un parcours résidentiel, c'est-à-dire engagées dans un projet pour avancer, et trouver une solution logement plus pérenne. Preuve que l'accès au logement ordinaire est la suite logique de l'accompagnement proposé : en 2018, près de 30 % des personnes inscrites en parcours résidentiel ont quitté les résidences Aréli. Leur durée moyenne de séjour était de 21 mois.

C'EST UN FAIT : LES PERSONNES LOGÉES « ADHÉRENT » À L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ. ELLES EN MESURENT L'INTÉRÊT, ET SONT ACTIVES DANS LEUR PROJET.

Les personnes dites « en parcours résidentiel » dans les résidences de logements temporaires, et les personnes logées en pensions de famille et résidences accueil s'engagent dans un projet via un contrat d'engagement individuel, construit autour d'objectifs partagés et suivi au long cours, via des « synthèses », des temps de rencontre entre les personnes logées, leurs « référents », et les travailleurs sociaux d'Aréli. En 2018, près de 800 synthèses ont été réalisées.

L'accompagnement proposé permet aussi de mobiliser les dispositifs d'accès au logement proposés par les pouvoirs publics ou les autres partenaires, au profit des personnes logées (mesures FSL, aides financières proposées par Action Logement, comme Mobili-Jeunes ou Loca-pass, etc.).

C'EST UN PLUS : LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSIDENCES SENIORS, ET L'ACCROISSEMENT PROGRESSIF DE L'OFFRE DE LOGEMENTS FAMILIAUX PERMETTENT DE PLUS EN PLUS À ARÉLI DE RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DE LOGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET DES FAMILLES.

Nos doutes et préoccupations en 2018

- La rareté et la cherté du foncier, la baisse des subventions de production du logement social et très social, le relèvement de 5,5 % à 10 % du taux de TVA sur les opérations immobilières dans le secteur du logement social, l'augmentation des prix du bâtiment rendent plus difficiles les conditions de développement de notre offre de logement accompagné.
- De la même manière, les conditions d'activité des gestionnaires du logement accompagné restent assez fragiles en raison de la non-évolution de l'AGLS (aide à la gestion locative sociale) et des dotations de fonctionnement des pensions de famille.
- Nous observons une tendance au rétrécissement de l'aide sociale aux personnes (baisse des APL, perspective de contemporanéisation des APL, difficulté à se saisir de certains dispositifs d'aide...) qui rend plus difficile l'accompagnement des personnes logées.

ARÉLI EST PRÉSENTE ET ACTIVE AU SEIN DES INSTANCES FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL), PLAN DÉPARTEMENTAL POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES (PDALHPD) ET COMITÉS TECHNIQUES TERRITORIAUX (CTT) DES TERRITOIRES D'IMPLANTATION DES RÉSIDENCES. A LA CLÉ : DES ÉCHANGES PRODUCTIFS AVEC LES PARTENAIRES, DES SOLUTIONS TROUVÉES PLUS RAPIDEMENT POUR LES RÉSIDENTS D'ARÉLI ET LES PERSONNES QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT.

EN 2018, ARÉLI A ÉGALEMENT CONTRIBUÉ À LA RÉFLEXION RÉGIONALE PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU PLAN PAUVRETÉ, ET AUX JOURNÉES RÉGIONALES DE TRAVAIL SUR LA SANTÉ MENTALE ET L'ADDICTOLOGIE.

Nos contributions / nos interventions en 2018-2019

Parcours de résidents

René P. a traversé des moments difficiles, et vit depuis 2011 à la pension de famille L'Echo, à Roubaix.

Abdoulaye S., lui, vient de loin et débute dans la vie active. Il vit depuis décembre 2018 à la résidence de logements temporaires Le Bocage, à Marquette.

Pour l'un comme l'autre, le fait d'obtenir un logement à un moment important de sa vie et d'être accompagné dans ses projets, a été déterminant.

Retrouvez leurs parcours et le point de vue des collaborateurs d'Aréli qui les accompagnent...

Ici, il y a juste ce qu'il faut de cadre, de règles et d'attention pour qu'on se prenne en main.

RENÉ P., 56 ANS, EN PENSION DE FAMILLE

Dans un mois, il donnera la réplique à ses partenaires sur la scène de La Condition Publique, à Roubaix. « *Je fais partie d'un cours de théâtre donné par l'association Action Culture. J'aime bien. Et surtout, cela me fait du bien de me tenir sur scène. Cela m'entretient. C'est mieux que de la kinésithérapie !* »

René habite la pension de famille L'Echo, à Roubaix, depuis décembre 2011. C'est le CSAPA de Tourcoing (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) qui l'a orienté vers la pension de famille qui venait juste d'ouvrir. « *Je suis arrivé ici en fauteuil roulant. Je suis toujours là,*

mais je vais beaucoup mieux ! Avoir ce nouveau départ ici, cela m'a beaucoup aidé. Il y avait juste ce qu'il fallait de cadre, de règles et d'attention pour que je me prenne en main et que je m'en sorte... ».

Sept ans plus tard, René a des projets tout neufs. Il vient de finir une formation de trois mois pour définir un nouveau projet professionnel, adapté à son état de santé actuel. Cela a abouti à une proposition de contrat aidé pour le mois d'août. « *Pour de l'entretien d'espaces verts.* » Avec ce contrat, René voit une belle opportunité de « *faire autre chose, d'avoir une vie professionnelle et d'économiser de l'argent pour passer le permis de conduire.* » Histoire de pouvoir se déplacer plus loin...

Avant la vie professionnelle, c'est la vie sociale qu'il a fallu reconquérir, avec l'aide des responsables de la pension de famille d'Aréli, mais aussi d'un service d'accompagnement à la vie sociale et des infirmiers du CSAPA. Aujourd'hui, c'est chose faite. « *Je joue pas mal à la belote, ici, avec mes voisins. Mais surtout, à l'extérieur, je revois d'anciens copains. Je vais parfois leur rendre visite pour le week-end. Ils habitent Boulogne, Maubeuge et Berck. Cela me fait du bien de changer d'environnement.* » Probablement que René quittera un jour prochain la pension de famille pour un logement - « *plus grand* » -, mais pas forcément très loin...



L'ÉCLAIRAGE DE CAMILLE DEBAST, RESPONSABLE DE LA PENSION DE FAMILLE :

« *Aujourd'hui, notre travail auprès de Monsieur P., c'est surtout de le mettre en confiance, de le valoriser dans ses démarches, de le sécuriser et de lui faire prendre conscience de ses progrès. C'est un accompagnement léger mais qui n'est possible que parce que nous avons une vraie proximité, parce que nous sommes là au quotidien... »*

Je vais bientôt
commencer à
chercher un logement
où m'installer
définitivement.

ABDOULAYE S., 18 ANS,
EN RÉSIDENCE DE LOGEMENT
TEMPORAIRE

Glisser sa propre clé dans la serrure d'une porte d'entrée... Abdoulaye, futur boulanger, a dû attendre plusieurs mois avant de pouvoir faire ce geste ordinaire... Accueilli en centre d'urgence jusqu'à ses 18 ans, hébergé temporairement chez l'habitant ensuite, dormant où il peut pendant plusieurs semaines... En juillet 2018, quand le jeune homme commence son apprentissage de boulanger, il n'a pas encore de toit... Les démarches qu'il entreprend, avec l'aide de l'association Home des Flandres, lui permettent d'entrer en contact avec Aréli. Tout s'accélère ensuite... Il peut enfin se poser dans un studio de la résidence de logements temporaires Le Bocage, à Marquette, en décembre 2018.

« C'est bien d'être là. Je suis à 10 minutes à vélo de la boulangerie où je suis apprenti. Comme je travaille surtout de nuit, c'est un point très positif. »

Cette formation, en alternance entre le CFA de Tourcoing et l'une des boulangeries les plus appréciées des environs, le passionne. Et si Abdoulaye n'est qu'à mi-parcours de son apprentissage, il peut déjà mesurer ses belles avancées. « D'abord, je vois que je suis fait pour ce métier. Et puis, mon patron m'a déjà proposé un CDI pour après. »

Alors, Abdoulaye peut voir plus loin. « Ici, c'est un logement temporaire. J'aimerais bientôt commencer à chercher un logement où m'installer. J'ai envie d'avoir des choses vraiment à moi. »



**L'ÉCLAIRAGE DE SOPHIE PIERZCHALA,
RESPONSABLE DE RÉSIDENCE :**

« Monsieur S. a pu entrer dans son studio trois semaines seulement après que notre conseillère orientation logement l'a rencontré. C'était évidemment un grand soulagement pour lui. Les quelques semaines après son arrivée, nous nous sommes vus très régulièrement, quasiment toutes les semaines. Nous avons ensemble engagé les actions nécessaires pour qu'il puisse accéder aux aides qui lui seront utiles pour avancer et mener ses projets, par exemple passer son permis auto. Prochaine étape : trouver un nouveau logement, comme il le souhaite. »



Points de vue de partenaires

AUORE MARCUZZI, POUR L'EPSM LILLE MÉTROPOLE, ET VIRGINIE BASTIN, POUR ACTION LOGEMENT SERVICES HAUTS-DE-FRANCE, TÉMOIGNENT ICI DES PARTENARIATS QUI PEUVENT SE NOUER AUTOUR DES SOLUTIONS DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ.

« Nous avons besoin de partenaires comme Aréli. »

AUORE MARCUZZI,
CADRE DE SANTÉ, EPSM
LILLE MÉTROPOLE



« Le pôle 59G21 de l'EPSM Lille Métropole suit environ 3 000 usagers sur les communes de Mons-en-Baroeul, Hellemmes, Lezennes, Ronchin, Lesquin et Faches Thumesnil. Nous développons une psychiatrie « citoyenne », à domicile, hors les murs des institutions, et sans stigmatisation. L'existence de notre équipe mobile « HABI-CITE » illustre très bien cette philosophie : elle intervient à domicile, auprès des personnes avec des troubles psychiques qui ont de hauts besoins de soins et d'accompagnement au quotidien.

De fait, parce que nous développons cette philosophie et ces pratiques, nous avons besoin de partenaires comme Aréli. Nous avons depuis de nombreuses années une convention avec Aréli qui nous permet d'orienter certains de nos usagers vers la pension de famille de Ronchin ou la résidence de logements temporaires de Faches Thumesnil, et d'intervenir auprès d'eux à domicile. C'est une collaboration très précieuse, avec des relations de qualité entre les professionnels d'Aréli et ceux de l'EPSM Lille Métropole, dans le respect du secret médical.

En 2018, nous avons travaillé avec Aréli sur un projet de résidence accueil à Faches Thumesnil. Ce type de résidence collective pour les personnes en situation de fragilité psychique, qui fonctionne sur la base d'une cogestion, nous semble extrêmement intéressante. A la fois pour nos usagers car, je le rappelle, le fait d'être soigné chez soi est un facteur important pour le rétablissement des personnes. Mais aussi pour nous professionnels : dans ce type de résidence, la présence des professionnels de l'action sociale d'Aréli nous permet de nous concentrer sur notre cœur de métier, le soin et la santé mentale des personnes, et de travailler, en partenariat, sur les besoins sociaux. Aujourd'hui, nous sommes prêts à avancer sur ce projet de résidence accueil, qui est aussi soutenu par la ville de Faches Thumesnil. »



Le fait d'être soigné chez soi est un facteur important pour le rétablissement des personnes.



Le logement temporaire répond aux besoins de nombreux salariés dans des situations particulières : des jeunes en apprentissage, des salariés en mobilité professionnelle...

“ **Nous avons, avec Aréli, une collaboration très concrète et très efficace.** ”

VIRGINIE BASTIN, RESPONSABLE RELATIONS ET FINANCEMENT PERSONNES MORALES, RESPONSABLE RÉGIONALE PÔLE LOCATIF, ACTION LOGEMENT SERVICES HAUTS-DE-FRANCE



« La vocation d'Action Logement est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Action Logement construit et finance la construction de logement social et intermédiaire, et aide les salariés à se loger, via des aides ou des services. Ici, en région Hauts-de-France, nous soutenons Aréli dans ses projets de construction de résidences de logements temporaires – via des prêts à taux réduit et des prêts de haut de bilan – car nous sommes convaincus que cette offre de logement temporaire, d'utilité sociale, répond aux besoins de nombreux salariés dans des situations particulières : des jeunes en apprentissage, des salariés en mobilité professionnelle, ou confrontés à un accident de vie... Leur point commun est de devoir se loger rapidement, sans engager trop de frais, pour accéder ou se maintenir dans l'emploi. »

C'est fondamental. En 2018, Action Logement a accompagné Aréli dans le financement de deux opérations, et lui a accordé des prêts de haut de bilan. En contrepartie, il est réservataire de logements dans les résidences de logements temporaires d'Aréli.

Au-delà du financement, nous avons avec Aréli une collaboration très concrète et très efficace sur le plan opérationnel. Dans notre équipe locative, l'une de nos collaboratrices est chargée de répondre aux sollicitations des salariés qui ont besoin d'un logement temporaire ; elle est en contact régulier avec la conseillère orientation logement d'Aréli. En 2018, une quarantaine de salariés orientés par Action Logement ont accédé à un logement chez Aréli : la moitié avait moins de 30 ans.

Les salariés n'ont pas forcément besoin d'un accompagnement social aussi poussé qu'il peut l'être proposé par Aréli. Mais cet accompagnement est indissociable du logement temporaire. Il lui apporte beaucoup de qualité. »



areli
LOGER, S'ENGAGER, RENDRE POSSIBLE

Aréli — Tél. 03 20 57 17 11 — 207 boulevard de la Liberté - BP 1059 - 59011 Lille cedex — www.areli.fr

